

Projet de l'Association Sportive 2017-18

Collège Jules Grévy – Mont / Vaudrey

ETAT DES LIEUX

Préambule :

- ✓ Le projet de l'AS contribue, conformément à la loi sur la refondation de l'école, à améliorer le climat scolaire en permettant aux élèves d'exercer leur citoyenneté.
- ✓ Sport scolaire, contexte éducatif favorable à l'enseignement des valeurs fondamentales.
- ✓ Priorité fondamentale de l'UNSS : accroître l'intérêt porté au sport scolaire.
- ✓ Le projet (de l'unss) s'inscrit dans cette démarche de l'éducation par le sport en ce sens qu'il est éducatif, sportif et associatif.
- ✓ le sport scolaire académique et jurassien plus particulièrement demeure encore parmi les académies qui ont les effectifs les plus élevés

1. CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉTABLISSEMENT.

Le collège Jules Grévy à Mont / Vaudrey est affilié à l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire). Cette association présidée, de droit, par la principale du collège a pour objet d'organiser et de développer la pratique d'activités sportives, composante de l'éducation physique et sportive, et l'apprentissage de la vie associative par les élèves qui ont adhéré à l'association.

2. CARACTÉRISTIQUES DES ÉLÈVES.

Beaucoup de nos élèves pratiquent une, voire deux activités sportives ou culturelles dans divers clubs ou associations du secteur de recrutement du collège. Un grand nombre d'entre eux sont tributaires des transports, ce qui ne représente pas forcément un frein à leur adhésion.

3. RESSOURCES MATÉRIELLES, STRUCTURES.

Le collège bénéficie des installations mises à disposition par le SIVOM (gymnase et ses 3 salles, terrain synthétique) et la commune de Mont/Vaudrey (terrains extérieurs situés à 3min à pied).

Dans le cadre des différentes activités mises en place, les conditions matérielles sont excellentes et permettent une réelle mise en œuvre du projet d'AS en termes d'objectifs.

4. FINANCEMENT.

Cotisations des élèves (20 euros)

Participation du Foyer Socio-éducatif du collège (1/3 des cotisations des élèves).

Subventions : conseil départemental, commune Mont/Vaudrey, UNSS (remboursement de quelques frais de transport), APEC (participation à l'achat de tee-shirts)

5. ENCADREMENT :

Les 2 professeurs d'EPS du collège : M. Vacelet et M. Senot encadrent les activités. Le forfait d'AS de 3 heures dans le service permet d'assurer les séances d'entraînements et les déplacements aux compétitions. Ainsi en globalisant l'ensemble du temps d'encadrement le forfait que doit chacun des professeurs est très largement assuré.

6. LE BUREAU DIRECTEUR :

Président : ROBEZ MASSON Agnès (principale)

Secrétaire : SENOT Fabrice (professeur EPS)

Trésorier : VACELET Jean Paul (professeur EPS)

Enseignants EPS : 2 (SENOT Fabrice, VACELET Jean Paul)

Élèves : LEROY Sam, RODRIGUES Lucile, BONIN Emile, BALAVOINE Elsa, BROUTET Corentin

Parents d'élèves : BONIN Céline et THOURET Aurélia

FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION SPORTIVE

1. LES HORAIRES :

3 créneaux hebdomadaires fonctionnent :

- Le lundi de 15h15 à 16h10 pour les 5^{ème} en intra-muros
- Le mardi de 15h15 à 16h10 pour les 6^{ème} et de 16h10 à 17h30 pour les 4^{ème} 3^{ème} en intra-muros
- Les mercredis de 12h45 à 17h00 pour les activités inter établissements compétitives, de découverte ou promotionnelles.

2. LE CALENDRIER :

Le calendrier des compétitions est établi par le district pour les rencontres de district et par le service départemental UNSS pour les rencontres départementales. Il est consultable sur les panneaux d'affichage AS du collège ainsi que sur le site du collège. L'AG départementale suivie de l'AG de district a eu lieu à Lons le 6/9/2017 (bilan 2016/17, orientations 2017/18, calendriers...)

Rq : Nous pouvons constater que l'affichage seul ne suffit pas à faire passer les informations. Les élèves demandent souvent quelles sont les activités de la semaine, quand et comment elles ont lieu.

Nous avons également développé un mode de diffusion de l'information plus large (site, pronote) en plus de l'affichage panneaux.

3. TYPES D' ACTIONS ENVISAGEES :

Les compétitions (championnat de district / départemental / académique / inter académique)

Activités retenues : Hand / Foot / FUTSAL / Volley / Badminton / Athlétisme / Escalade SAE / Tennis de table

Les entraînements, préparatoires aux compétitions

Les activités de découverte (patinoire, ski nordique : transjeune, escalade falaise, orientation ?)

La formation des juges, arbitres, et organisateurs

Autres actions particulières : journées ponctuelles (JNSS, Téléthon, sortie piscine)

4. LES RESULTATS (à ce jour) :

- ✚ équipes engagées dans le championnat de district en handball (formule challenge) : 2 en BG, 1 en MG et 1 en BF (2 journées ont eu lieu le 5/10 et 16/11).
- ✚ En football, une journée de finales district ont eu lieu le 4/10 : l'équipe de BF a fini 1^{ère}, les BG 3^e, les MG 5^{ème}. Puis finale départementale à Bletterans le 15/11 pour les BF qui finissent 2^e mais sont passées très près du titre de championne départementale (1 petit but !)
- ✚ Le 19/10/2017 a eu lieu le cross Départemental à Champagnole : 22 élèves y ont participé (11 BF, 2 BG et 9 MG). De très bons résultats obtenus par quelques élèves... (10^e, 18^e, 36^e/220 pour 3 BF, 88^e/308 pour 1 BG, 51^e et 59^e/274 pour 2 MG)

5. RAPPORT D'ACTIVITE 2017-18 (à ce jour, il reste encore 1 à 2 licences à finaliser) :

Depuis la rentrée de septembre, les entraînements de handball ont lieu les lundis et mardis au gymnase.

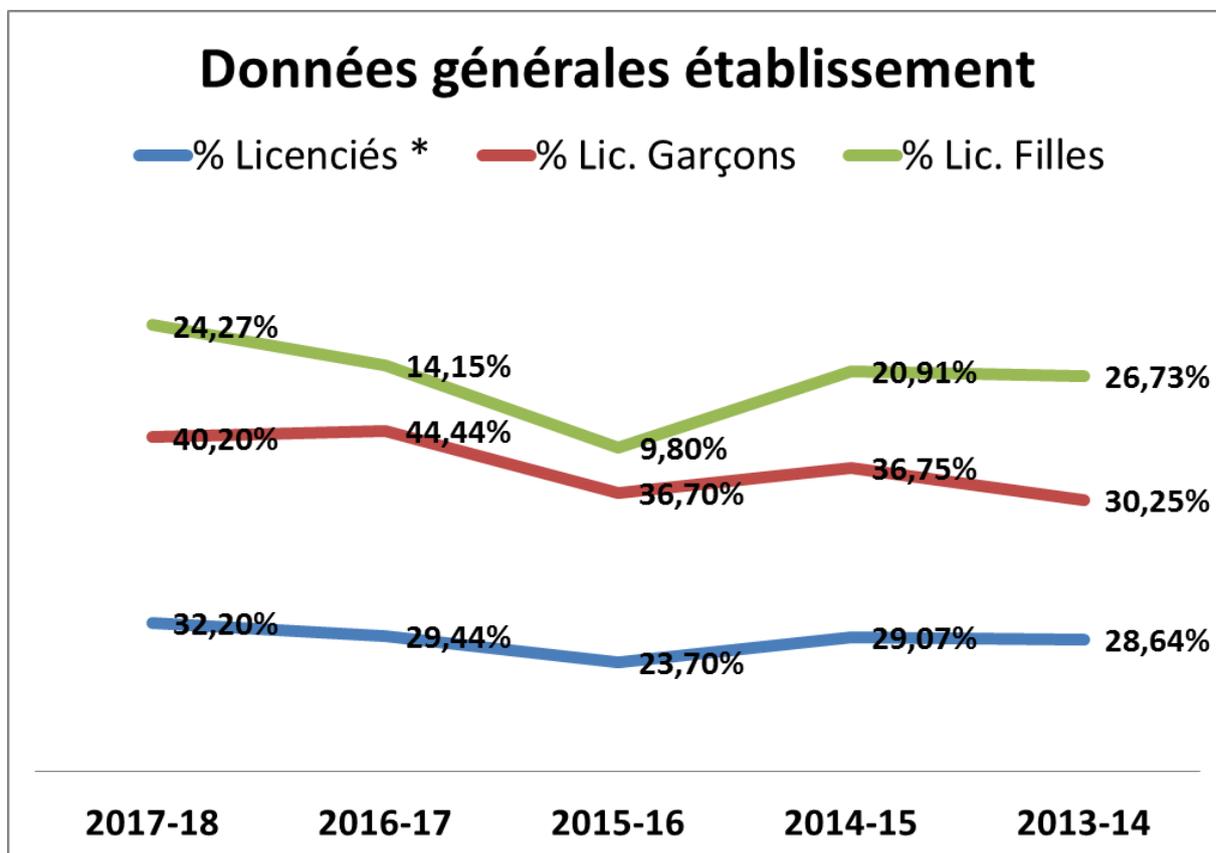
- 16 à 20 élèves environ en 5^{ème} le lundi de 15h15 à 16h10
- 20 à 24 élèves environ en 6^{ème} le mardi de 15h15 à 16h10
- 16 à 18 élèves environ de 4^{ème} 3^{ème} le mardi de 16h10 à 17h30

6. ANALYSE DU NOMBRE DE LICENCIÉS : TABLEAU DE BORD

Données générales :

	2017-18	2016-17	2015-16	2014-15	2013-14
Nb Licenciés	66	63	50	66	63
% Licenciés *	32,20%	29,44%	23,70%	29,07%	28,64%
% Lic. Garçons	40,20%	44,44%	36,70%	36,75%	30,25%
% Lic. Filles	24,27%	14,15%	9,80%	20,91%	26,73%

* par rapport au nombre d'élèves



Indicateurs :

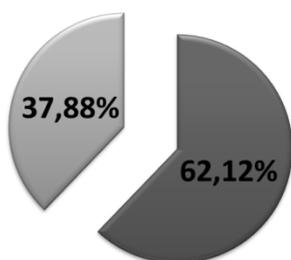
	2017-18	2016-17				
	MSV	MSV	District	JURA	ACAD	NAT
Nb Licenciés	66	63	-	-	-	-
% Licenciés *	32,20%	29,44%	31,83%	29,16%	30,31%	29,52%
% Lic. Garçons	40,20%	44,44%		34,51%	34,81%	33,25%
% Lic. Filles	24,27%	14,15%		23,96%	25,73%	25,70%

Statistiques par sexe :

	2017-18			2016-17		
% par sexe	Garçons	Filles	TOTAL	Garçons	Filles	TOTAL
Nb d'élèves	102	103	205	108	106	214
Nb Licenciés	41	25	66	48	15	63
% Licencié par sexe	40,20%	24,27%	32,20%	44,44%	14,15%	29,44%

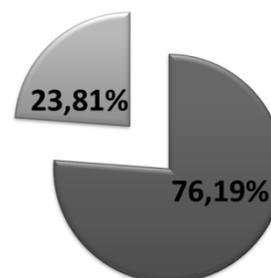
Répartition par sexe 2017/18

■ 2017-18 Garçons ■ 2017-18 Filles



Répartition par sexe 2016/17

■ 2016-17 Garçons ■ 2016-17 Filles



Statistiques par niveau :

2017-18	6ème	5ème	4ème	3ème	TOT
Nb élèves	55	49	52	49	205
Nb lic. (à ce jour)	24	19	16	7	66
% 2017-18 (à ce jour)	43,64%	38,78%	30,77%	14,29%	32,20%
Renouvellement / 16-17	0	10	8	5	23
% Renouvellement	0,00%	52,63%	50,00%	71,43%	54,76%
2016-17	6ème	5ème	4ème	3ème	TOT
Nb élèves	50	55	54	55	214
Nb licenciés	17	14	12	20	63
% 2016-17	34,00%	25,45%	22,22%	36,36%	29,44%

LES OBJECTIFS DE L'ASSOCIATION SPORTIVE

Les textes officiels (programmes de l'enseignement d'EPS – BO n°6 du 28 août 2008) précisent que « l'association sportive (A.S.) permet une découverte ou une spécialisation dans une ou plusieurs activités sportives ou artistiques, mais aussi une formation certifiée à des tâches d'organisation, d'arbitrage, de managéral et de reportage. L'A.S. organise la rencontre entre élèves, d'un même ou de plusieurs établissements, sous des formes compétitives ou promotionnelles. Par des prises d'initiatives et de responsabilités, elle permet un apprentissage concret de la vie associative, élément de la citoyenneté favorisant ainsi une approche humaniste du sport ».

1. OBJECTIFS SPORTIFS :

L'intention ici est de proposer une pratique se rapprochant le plus possible de la représentation sportive que les élèves ont de l'activité choisie.

- ✚ Permettre une pratique de compétition sportive à un maximum d'élèves
- ✚ Permettre à chacun un développement optimal de ses ressources dans une pratique sportive adaptée
- ✚ Permettre par la confrontation de type « compétition », de valider ses apprentissages et mesurer ses progrès
- ✚ Permettre l'accès à de nouvelles activités dans un cadre sécurisé (VTT, escalade en falaise, activités aquatiques...)
- ✚ La coopération : donner un projet d'équipe en vue des rencontres du calendrier avec une présence de chaque membre de l'équipe lors des entraînements et pas seulement les jours de match.
- ✚ Engagement individuel ou par équipes dans les rencontres du district composé de 10 EPLE collègues, ainsi que lors de certaines rencontres interdistricts

2. OBJECTIFS EDUCATIFS :

L'intention ici est le libre choix par les élèves de leur pratique, aucun élève ne devant se sentir exclu, ni jugé. L'adhésion est choisie par l'élève.

- ✚ Choisir entre une pratique de loisir, de compétition, de perfectionnement.
- ✚ Une fois le choix effectué, se tenir à son engagement au travers d'une régularité de présence et de pratique. Rester fidèle à ses choix (inscriptions lors des sorties pour tous et pour les entraînements pour les 4^{ème}/3^{ème})
- ✚ Développer l'esprit sportif en valorisant les notions de respect mutuel, de tolérance, d'acceptation de la règle commune.
- ✚ Permettre l'apprentissage de valeurs symboles de la pratique sportive : le jeu ne peut exister que dans le cadre de règles établies et consenties par tous les acteurs.
- ✚ Contribuer à une meilleure dynamique de l'établissement, en générant des interactions multi-relationnelles (téléthon par exemple...).

3. OBJECTIFS ASSOCIATIFS :

L'intention ici est de rechercher l'investissement du jeune dans la vie sociale de l'établissement (VSE) ainsi que dans le tissu associatif.

- ✚ Au niveau du fonctionnement de l'AS (présence à l'AG, participation au comité directeur)
- ✚ Au niveau de l'animation de l'AS : participer à l'organisation et la mise en œuvre de certains événements (téléthon)
- ✚ Au niveau des rencontres sportives : gestion matérielle, d'équipe ou de groupe, reportages, photos (à développer, site à renseigner)
- ✚ Au niveau de l'arbitrage et des juges : formation de jeunes officiels.
- ✚ Au niveau de l'engagement des élèves dans leur association en dehors de l'établissement.

4. OBJECTIFS LUDIQUES :

L'intention ici est la recherche au sein de la pratique d'une ou plusieurs activités du plaisir de jouer, d'être ensemble dans un esprit de convivialité.

- ✚ Le mode d'entrée dans les activités se fera par une pratique globale jouée respectant la logique sportive de l'activité.

- ✚ Les élèves ne doivent pas avoir l'impression de retrouver dans le cadre de l'AS un cours d'EPS.
- ✚ Les contenus des séances d'entraînement devront être variés et innovants afin d'éviter une certaine lassitude.

5. **OBJECTIFS D'OUVERTURE :**

L'intention ici est la recherche d'une visibilité de l'AS au sein et en dehors de l'établissement.

- ✚ Affichage du calendrier des rencontres et des résultats (tableau d'AS collège et gymnase)
- ✚ Présentation du projet d'AS au conseil d'administration
- ✚ Participation au projet de district avec les 10 autres EPLE collèges, dans plusieurs activités de district.
- ✚ Participation à des rencontres inter établissements et/ou à des journées de découverte ou promotionnelles.
- ✚ Articles sur le site du collège (lisibilité extérieure)

6. **EVALUATION ENVISAGÉE (critères retenus) :**

Quantitative :

- ✚ Nombre d'équipes engagées par activités
- ✚ Pourcentage de présence des élèves par activités aux entraînements et en compétition
- ✚ Résultats en championnat de district / départemental / Résultats en championnat d'académie
- ✚ La participation effective des élèves au fonctionnement de l'association : le nombre d'élèves s'engageant dans les différentes prises de responsabilités au cours des différentes manifestations ou lors de compétitions sportives (Téléthon, arbitrage, en compétition de district...)
- ✚ Les actions de formation de jeunes arbitres.

Qualitative :

- ✚ La demande des licenciés pour diversifier ou instituer de nouvelles pratiques plus en prise avec leurs aspirations
- ✚ La qualité et la clarté des systèmes de communication interne (affichage, lieu de l'AS) et externe.
- ✚ L'ambiance et la dynamique sportive de l'établissement.

7. **RÉFLEXIONS ET PERSPECTIVES 2017/18 :**

Observations :

Nous retrouvons cette année des effectifs plus conformes aux moyennes habituelles :

- ✚ Effectifs Garçons : 40,20% cette année, 44,44% en 2016/17, (ce qui représente 7 élèves en moins, mais une grosse cohorte de 3^{ème} est partie cette année, 14 élèves). Les meilleurs taux ces deux dernières années. L'objectif est de maintenir cette dynamique
- ✚ Effectifs Filles : 24,27% cette année, mieux qu'en 2016/17 (14,15%), ce qui représente 10 élèves de plus que l'an passé. On souligne l'arrivée de quelques nouvelles adhérentes en 5^{ème} et 4^{ème} qui viennent à l'AS pour la 1^{ère} fois (plaisir de se dépenser ensemble !!!). D'autres activités proposées par le CCSVA : danse le mardi soir par exemple, concurrence légèrement l'AS (2 ou 3 filles avaient un choix à faire). A ce jour, il reste encore 2 à 3 licences filles à finaliser.
- ✚ Autre constat : 23 renouvellements cette année soit 54,76% (27 en 2016/17), chiffres que l'on retrouve approximativement tous les ans. les élèves sont plutôt fidèles... à partir du moment où ils commencent à venir !!! Grosse adhésion cette année des 6^{ème} (24 soit 43,64% et 2 ou 3 en ayant manifesté leur volonté de s'inscrire), 9 en 5^{ème} et 8 en 4^{ème} qui n'étaient encore jamais venus. Peu d'explications à ce phénomène, un sondage auprès des anciens licenciés sera réalisé...
- ✚ Participation aux entraînements du lundi pour les 5^{ème} et du mardi pour les 6^{ème} : forte mobilisation (entre 85 et 95% à chaque séance)
- ✚ Participation le mardi pour les 4^{ème} 3^{ème} : 70 à 75% environ

Analyse :

- ✚ L'organisation des emplois du temps sur les niveaux 6^{ème} et 5^{ème} permet de répondre davantage aux attentes des élèves (pratique loisir intra-muros notamment) et de venir plus facilement (transport scolaire).
- ✚ Bonne dynamique cette année en 4^{ème} 3^{ème} due à un effectif plus conséquent le mardi soir.

Perspectives :

Afin de maintenir certains effectifs et d'enrayer et/ou éviter que cette participation des élèves aux activités de l'AS soit irrégulière, les perspectives ci-dessous sont déjà ou seront mises en place au cours de l'année 2017/18 :

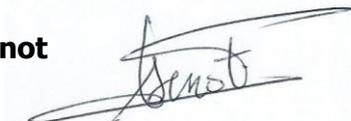
- ✚ Maintien de la cotisation (20€) et avec l'aide de l'APEC, du FSE et de l'AS un tee-shirt personnalisé est OFFERT aux nouveaux adhérents (valeur 13€). La commande est reçue.
- ✚ Proposer des activités peut-être plus variées, de découverte, n'engendrant pas de participation financière (ou minimale) de la part des familles, peut-être plus tôt dans l'année, afin d'inciter d'autres élèves à adhérer (ex : sortie loisir, patinoire, vtt, escalade en falaise...) en relation parfois avec le FSE.
- ✚ Sondage auprès de tous les élèves (et des familles) sur les attentes de l'AS.
- ✚ Continuer à répondre à l'attente des nouveaux pratiquants afin de les fidéliser sur le long terme.
- ✚ Permettre à chacun un développement optimal de ses ressources dans une pratique sportive adaptée et diversifiée.
- ✚ Associer les jeunes pratiquants aussi bien à la réflexion sur des objectifs librement choisis qu'à leur réalisation dans un cadre défini pour qu'ils se sentent concernés et actifs (arbitrage de compétitions district, téléthon, organisation de sorties, création de commissions : affichage panneau AS, résultats, promotion, reportages...).

Pour générer une AS attrayante et conviviale au sein de laquelle chacun pourra faire l'expérience du "vivre, décider et agir ensemble", fondement de la citoyenneté et de la démocratie.

PROJET présenté au CA de l'établissement le : 30/11/2017 à Mont / Vaudrey le 30/11/2017

Le secrétaire de l'AS,

F. Senot



le chef d'établissement, Président de l'AS,

A. Robez Masson